

**OBJET**

N° 39/2020

**Participation communale  
défense incendie.  
Avenue Tassini – Saint  
Péray**

Ainsi fait et délibéré le jour, mois  
et an susdits  
Pour extrait certifié conforme

Le Président  
Olivier AMRANE.



Document transmis à la Sous-  
Préfecture de Tournon

le.....  
publié et notifié

le.....  
**ACTE RENDU EXECUTOIRE**  
(Article L 2131-1 du CGCT)

Le Président  
Olivier AMRANE.

L'an deux mille vingt, le 16 décembre à dix-neuf heures trente, le Comité du Syndicat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à **Châteauneuf de Vernoux**, sous la présidence de M. Olivier AMRANE.

Nombre de membres en exercice : **46**

Nombre de membres présents : **30**

Qui ont pris part au vote : **35**

Date de convocation du Comité : **10 décembre 2020**

**Présents votants** : MM. ALIBERT Christian (pouvoir CIMAZ Michel), AMRANE Olivier, BASSET Fabrice, BONNEFOY Philippe, BOUVIER Gilbert, BRUN Gilles, CHABOUD Stéphan, CHAREYRON André, CHARRETTE Joël, COMTE Jean-Paul, De TRUCHIS Michel, COULMONT Hervé, DIETRICH David, DURAND Gilles, FRECHET Marcel, GIBAUD Philippe, JULIEN Marcel (pouvoir JULIEN Brice), KERENFORT Jean-Paul, LAFAGE Stéphane, LEBRE Gilles, MOUNIER Maxence et REYNAUD Régis.

Mesdames BSERENI Stella, CHAMBON Ghislaine, MACHISSOT Ginette, MATHIEU Clémence, PEYROUSE-VETTER Roselyne, PRALY Thérèse, SIMON Anne, TRACOL Germaine.

**Suppléants présents votants** : LA RUSSA Gilbert (BERNARD Guislain), FABRIS Albano (BOUCHARDON Benoit), CAMPOUS Michel (DEFAIVRE Claude)

**Suppléants présents non votants** : DARNAUD Jean-Marc, CHAMBONNET Daniel, GUERIN James

**Absents excusés** : MM. BOUCHARDON Benoit (suppléant), CIMAZ Michel (pouvoir ALIBERT Christian), JULIEN Brice (pouvoir JULIEN Marcel), BERNARD Guislain (suppléant), DARNAUD Mathieu, DEFAIVRE Claude (suppléant), DELOCHE Michel, DROGUET Xavier, MOUNIER Fabien, ROMAIN Christian, RICOU-CHARLES Yvan, Mmes ALLEMAND Bertille, BESSET Véronique, CAUBET Caroline, DEMAS Barbara et ROSSI Bénédicte.

**Présidence** : M. AMRANE Olivier.

**Secrétaire de séance** : Mme. BSERENI Stella

**LE RAPPORTEUR** : Monsieur Olivier AMRANE, Président

Monsieur le Vice-Président expose que les travaux de renforcement du réseau d'eau et de défense-incendie, Avenue de Tassini à St Péray, prévus dans le programme AEP 2020 du syndicat ont été finalisés pour un coût total de **157 049,00 € HT**.

Le Conseil Municipal de St Péray a délibéré pour le versement au syndicat d'une participation d'équipement de **2 271,60 €** correspondant au montant de financement de l'équipement de protection contre l'incendie (poteau d'incendie).

Il est proposé au comité syndical d'accepter le versement de cette subvention.

**DELIBERATION** :

**Syndicat d'Eau Potable  
Crussol - Pays de Vernoux  
(Ardèche)**

Le Comité Syndical, ouï son rapporteur, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Accepte, le versement par la commune de St Péray d'une participation d'équipement de 2 271,60 € au titre des travaux de protection contre l'incendie réalisés par le syndicat, Avenue de Tassini à St Péray.

**OBJET**

**N° 39/2020**

**Participation communale  
défense incendie.  
Avenue Tassini – Saint  
Péray**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois  
et an susdits  
Pour extrait certifié conforme

Le Président  
Olivier AMRANE.



Document transmis à la Sous-  
Préfecture de TOURNON

le.....  
publié et notifié

le.....  
**ACTE RENDU EXECUTOIRE**  
(Article L 2131-1 du CGCT)

Le Président  
Olivier AMRANE.

